



Lettre 2009-2

Bonjour à toutes et tous.

Dans ce bulletin, vous trouverez les informations générales relatives à la vie de la fédération, comme les rapports financiers et moraux.

Comme vous le verrez, nous sommes en difficultés financières.

L'année dernière, les dons nous ont permis de terminer l'année avec un solde positif de 86 €.

Cette année, nous ne savons pas si les dons permettront de le faire. Pour l'instant, il y en a moins.

Le problème du financement a donné lieu à de nombreux débats lors de l'Assemblée générale. Vous pourrez en lire le compte-rendu dans le prochain bulletin.

Plusieurs solutions sont d'ores et déjà mises en oeuvre :

- vous pouvez nous aider en utilisant le moteur de recherche "veosearch" qui devrait nous reverser une partie de ses bénéfices
- nous recherchons un indépendant qui pourrait nous trouver des contrats de publicité. Merci de diffuser notre annonce.

Vous nous les réclamez et nous espérons que vous serez satisfaits : vous trouverez également dans ce bulletin des articles sur les animaux et les passionnés d'animaux : poissons, furets, animaux de ferme et animaux de basse-cour.

Enfin, après plus d'un an de travail et d'échanges, a été établie la "Charte éthique de l'élevage d'agrément". Elle permet de montrer au grand public et aux hommes politiques l'engagement des éleveurs en faveur d'une conception raisonnable, concrète et humaniste de la protection des animaux. N'hésitez pas à la faire connaître et à la diffuser dans vos bulletins locaux.

Bien à vous.
J-E EGLIN



Rapport moral pour l'année 2008

BILAN 2008

La fédération ProNaturA France a 7 ans et elle se porte bien. Le nombre d'adhésions d'associations de niveau national est le plus élevé depuis le début. Nous couvrons la palette de la quasi totalité des espèces élevées.

L'année 2008 a vu notre participation aux Rencontres Animal et Société être le point d'orgue de notre engagement et aussi de notre utilité pour toutes nos associations membres et au-delà pour tous les passionnés d'animaux. Notre participation a été passionnante, mais aussi épuisante.

Des centaines de propositions ont été déposées. Il a fallu lire, analyser et répondre, souvent du jour pour le lendemain.

Les connaisseurs apprécieront sans doute, par exemple, notre réponse à la LPO.

Il faut remercier, en outre, Alain Collot, Catherine Bastide, Stéphane Patin et Jean-Pierre Digard qui ont été particulièrement actifs dans cette entreprise.

Les Rencontres ont au moins cet effet positif de nous forcer à développer noir sur blanc toutes les idées pour une protection utile et concrète des animaux, que nous avions dans nos cartons depuis longtemps.

Toutes nos propositions figurent sur notre site et pourront servir pour les années qui viennent.

Nous avons également été capables de bloquer les demandes attentatoires aux libertés publiques comme les interdictions des petites annonces ou des ventes d'animaux par les particuliers. Si ProNaturA France n'avait pas été là, ces propositions seraient passées et que resterait-il de l'élevage familial de loisirs ? Pas grand-chose.

Car il faut bien reconnaître qu'il y avait un grand nombre d'associations de protection des animaux à buts végétariens qui avaient un objectif principal qu'elles n'ont cessé de répéter : " faire arrêter tous ces particuliers inconscients qui font reproduire des animaux ".

Il faut croire que le Ministère de l'Agriculture a apprécié la qualité de notre travail, puisque la fédération ProNaturA France a été l'une des rares retenues pour faire partie de la commission permanente de protection des animaux " Animal et Société ".

Celle-ci se réunit en groupe de travail et en commission plénière.

Tout cela prend beaucoup de temps et d'argent.

Il faut aussi ajouter qu'une fédération comme ProNaturA France est une entité unique de par le monde. En plus de ce caractère de pionnier, nous sommes en train de construire des liens en Europe avec d'autres entités pour agir au niveau des institutions européennes. Dès 2009, nous essaierons d'établir des rapports suivis avec la BNA allemande.

Grâce à des membres dynamiques certains rendez-vous sont devenus des institutions, comme le fameux " jugements comparés " du salon de l'agriculture, mené de mains de maître par Christian Lafon.

Mais nous avons également été capables d'innovations avec un colloque en partenariat avec la Société d'ethno-zootecnie consacré aux différences de méthodes de jugements des animaux de différentes espèces. D'ailleurs, nous continuons notre collaboration avec la société d'ethnozootecnie en coorganisant un voyage en 2009 à la découverte notamment d'une Région de France et de notre membre l'Alliance Pastorale.

Par ailleurs, une réflexion commune a été mise en oeuvre pour élaborer la charte éthique de l'élevage d'agrément. Elle doit aboutir à une meilleure considération de nos activités.

La rubrique "Les bonnes adresses de ProNaturA France" s'est étoffée.

Les projets sont nombreux : après avoir synthétisé nos arguments dans le texte "Pour des relations équilibrées avec la Nature et les Animaux", un livre développant les arguments de tous nos membres devrait voir le jour.

Nous avons également mis en oeuvre en 2008 une campagne de communication par voie d'affiches couleur "Sans nos éleveurs, ils auraient disparu" qui a connu un beau succès. Le stock est épuisé et nous avons de nombreuses demandes. Cette affiche a permis d'améliorer l'image des éleveurs dans l'opinion publique et auprès des hommes politiques. Elle a atteint l'objectif souhaité.

Le coût total de cette opération a été d'environ 2000 €. Cela a déséquilibré notre trésorerie, notamment à cause des frais d'affranchissement et comme vous le lirez dans le rapport moral, nous avons quelques soucis financiers.

Beaucoup plus pourrait être fait, mais il faudrait des financements et un permanent, comme les autres associations de protection des animaux. C'est-ce que nous souhaitons. Protection mondiale des animaux de ferme, par exemple, a toute une équipe de salariés. Elle compte parmi ses sponsors Unilever.

Si nous voulons répondre aux multiples obligations et activités qu'engendrent les Rencontres Animal et Société, il devient indispensable d'avoir au moins un permanent.

Enfin, il ne faut pas oublier notre site internet toujours aussi apprécié. Il représente le coeur des services que nous rendons au grand public. Il génère une moyenne de quarante courriels par jour.

La fédération ProNaturA France a 7 ans. Cela se fête. Des élections vont avoir lieu. Souhaitons à tous que la nouvelle équipe sache relever les défis qui l'attendent.

Je vous remercie de votre attention.

(préparé par J.E.Eglin, pour lecture par notre Président)

RAPPORT FINANCIER

RECETTES

Les recettes sont composées d'adhésions pour 4940 en 2008, ce qui est plus qu'en 2007, pour mémoire :3950 . Il existe une stabilité du nombre d'adhérents individuels et une augmentation des structures nationales adhérentes.

Nous avons également eu des dons pour 2000 et 5 de remboursement de port d'affiches.

Sans cela, nous aurions été fortement déficitaires.

Mais ce n'est pas une recette pérenne. Cependant, c'est la recette qu'il faut chercher à développer avec le sponsoring dans l'immédiat.

DEPENSES

Elles s'élèvent à 6858,27 . On peut voir le détail qui se trouve dans le compte de résultats en annexe.

C'est le double de l'année dernière. C'est aussi la rançon de l'activité et donc de l'efficacité.

Une action de communication comme les affiches " Sans nos éleveurs, ils auraient disparu " coûte quasiment 2000 dont plus de 700 en affranchissement pour l'envoi à nos membres pour les expositions, écoles, vétérinaires etc. et aux députés.

Cependant, elle a un impact positif considérable pour ProNaturA France.

De même, sans le lobbying, nous ne serions pas aux Rencontres Animal et Société.

BILAN

Le solde de l'année 2008 est positif à hauteur de 86,73 , ce qui est faible et beaucoup moins élevé que les années précédentes. Cette somme ne provient pas d'une mauvaise gestion, qui se fait toujours au plus juste, mais d'une élévation des dépenses dues aux Rencontres Animal et Société et de l'action de communication " Sans nos éleveurs, ils auraient disparu ".

Comme on ne peut pas prévoir le montant des dons pour 2009, et étant donnée la forte augmentation des dépenses dues aux Rencontres Animal et Société, il ne sera sans doute plus possible de recourir au lobbying en 2009, ce qui est fort dommage. De même, pour pouvoir développer des activités de communication, il est nécessaire de trouver de nouvelles recettes : augmentation des adhésions ou dons.

Le Trésorier
Jean-Jacques BRUSSAT

COMPTE DE RESULTATS 2008

DEPENSES

Frais postaux	1 236,61
Frais de tenue de compte	8.00
Fournitures de bureau	316,91
Déplacements	578.79
Photocopies	163.00
Lobbying Noé	2 250.00
Réunions, manifestations	1 018,06
Affiches	1 286.90
Total	6 858.27

RECETTES

Adhésions	4 940.00
Dons	2 000.00
Remboursement port	5.00
Total	6 945.00

SOLDE POSITIF : 86.73

SOUTENONS GRATUITEMENT PRONATURA FRANCE UTILISONS VEOSEARCH

Des sites de recherches sur internet, vous en utilisez peut-être déjà un ou plusieurs.

Cependant www.veosearch.com n'est pas comme les autres. Il reverse 50% de ses bénéfices à l'association que vous avez choisie et que vous désirez soutenir.

C'est un beau geste qui mérite à lui seul d'être mis en valeur. Mais en plus, cela ne vous coûte rien. Juste l'effort de l'utiliser quand vous voulez effectuer une recherche.

Comme vous le savez, il existe des associations de protection des animaux à buts végétariens qui sont riches, parce qu'elles reçoivent des dons et des héritages et/ou du sponsoring de certaines entreprises.

Certaines associations de protection à buts végétariens utilisent des centaines de milliers d'euros pour faire de la communication anti-éleveurs d'agrément ou professionnels, anti zoos, anti-cirques, etc. et font du lobbying pour chercher à modifier les réglementations françaises ou européennes afin d'imposer des mesures tellement exagérées ou ubuesques, qu'elles sont en réalité des interdictions déguisées.

Après les actions contre les zoos, les transports d'animaux, les Nouveaux Animaux de Compagnie, la régulation des nuisibles, émergent maintenant des idées anti animaux de races.

Vous êtes ou serez certainement concernés par les actions des extrémistes de la protection des animaux.

La fédération ProNaturA France rassemble toutes les associa-

tions, les scientifiques et les particuliers qui essaient de lutter contre ces idées et actions extrémistes, notamment en proposant une conception concrète, raisonnable et non véganienne de la protection des animaux. Nous agissons également en faveur de la sauvegarde des races et espèces rares et donc de la biodiversité.

La fédération ProNaturA France n'est pas riche et l'efficacité des actions est forcément limitée par le manque d'argent.

Pour aider la fédération et donc pour vous défendre, vous pouvez, si vous le souhaitez, utiliser www.veosearch.com lorsque vous effectuez des recherches sur internet.

Il suffit de vous rendre sur le site, créer une fois votre compte et placer ProNaturA France en association préférée.

A chaque fois que vous effectuerez une recherche et que vous cliquerez, de l'argent sera donné par Veosearch à ProNaturA France, sans que cela vous coûte quoi que ce soit.

C'est donc un moyen gratuit et intéressant de défendre vos activités et votre passion pour les animaux.

Précision supplémentaire : la première fois que vous l'utilisez, cliquer sur " se connecter " afin que vos recherches se fassent bien au profit de votre association préférée. Et n'hésitez pas à nous signaler que vous êtes inscrit sur le site (par courriel à pronaturafrance@orange.fr) ce qui nous permettra de vérifier le nombre de personnes qui ont placé ProNaturA France en association préférée.

Nous comptons sur vous. A bientôt et bien cordialement.

Fédération ProNaturA France

ProNaturA France recherche

La fédération ProNaturA France rassemble tous les passionnés d'animaux de la quasi-totalité des espèces élevées. Le bulletin/revue de ProNaturA France est un bon moyen de faire passer nos messages en faveur d'une protection raisonnable et non véganienne des animaux, ainsi qu'une sauvegarde active des espèces et races rares ou à faibles effectifs.

Le but final est de sensibiliser le grand public.

Le bulletin s'est considérablement amélioré avec, depuis quelques années, une page de couverture couleur. Mais cela reste insuffisant pour attirer le grand public.

En conséquence, il a été décidé en Assemblée Générale d'introduire de la publicité dans le bulletin afin de pouvoir publier à terme une revue en couleur susceptible d'attirer le grand public, notamment en la mettant gratuitement à disposition dans les salles d'attente des vétérinaires.

C'est pourquoi, la fédération ProNaturA France recherche une personne indépendante qui démarcherait des entreprises ou collectivités publiques afin de trouver des contrats de publicité pour la revue. Elle serait payée par une commission de 10% sur chaque contrat obtenu.

Pour tout renseignement, merci de contacter le secrétaire de ProNaturA France,

Aurélien Sapolin, 8 rue du Vieux Moulin 67118 GEISPOLSHEIM, 06 32 24 64 90, aureliensapolin@aliceadsl.fr

Pourquoi une charte éthique de l'élevage d'agrément ?

L'un des buts majeurs de la fédération ProNaturA France est de promouvoir une protection des animaux concrète et utile pour le grand public : savoir comment bien installer, bien nourrir, bien comprendre, bien soigner, en un mot bien traiter ses animaux.

Il existe des associations de protection des animaux à buts idéologiques qui ne donnent pas ces conseils concrets qu'attendent les millions de particuliers qui possèdent des animaux. Elles réclament des interdictions en tout genre : interdictions des animaux dans les zoos, les cirques, interdiction de transporter les animaux, interdictions des oiseaux en cages, des poissons en aquariums, interdictions de manger de la viande, etc.

Ces associations de protection à buts végétariens, souvent, accusent les millions de Français, qui pratiquent l'élevage à titre de loisir, de piller la nature et faire disparaître les espèces ou encore de maltraiter leurs animaux.

Les millions d'éleveurs d'agrément savent que cela est faux.

Se draper dans sa dignité et ne pas répondre ne sert à rien.

Il convenait plutôt de rechercher ce qui peut parfois prêter le flanc à des attaques, comme le manque d'informations et de formations données aux personnes qui veulent acquérir un animal et le rectifier.

La fédération ProNaturA France a donc encouragé toutes les associations d'éleveurs d'agrément à entamer une démarche éthique.

Pendant un an, des réunions ont eu lieu avec les représentants des associations et des scientifiques pour discuter sans réserves. Elles ont été suivies de nombreux échanges de courriels qui ont permis de construire et parfaire une "charte éthique de l'élevage d'agrément".

Les engagements concernent quatre grands thèmes : traçabilité, transparence, responsabilité et devoirs ainsi que le rôle des clubs et associations.

Ce sont des engagements forts, réfléchis et communs, au service d'une protection humaniste, éthique et concrète des animaux.

CHARTRE ETHIQUE DE L'ELEVAGE D'AGREMENT

DÉFINITION DE L'ÉLEVAGE D'AGRÉMENT :

Est défini comme élevage d'agrément, un élevage qui est pratiqué à titre de loisir.

Tracabilité :

L'éleveur s'engage à :

- identifier, à chaque fois que la taille et les caractéristiques de l'animal le permettent, ses animaux par tout moyen légal, adapté : bague fermée, tatouage, boucle, transpondeur...délivrés par les organisations habilitées par l'Administration,
- conserver les documents des animaux qu'il a acquis ou cédés pendant au moins 3 ans,
- fournir lors de toute cession d'animal un document comportant au minimum : l'identité du cédant, l'identification de l'animal, (espèce, éventuellement sous-espèce, race et variété, année de naissance, sexe lorsqu'il est connu, l'identification des parents sur deux générations au moins lorsqu'ils sont connus, les données inhérentes à l'identification et toutes autres informations ou annexes qu'il jugera utile),
- avertir l'acquéreur de toutes les conditions devant garantir la satisfaction des besoins des animaux,
- pour les espèces et races dotées d'un livre d'origine, y inscrire ses portées.

L'éleveur est encouragé à adhérer à un club ou une association, de dimension nationale ou adhérent à une fédération, en bonne adéquation avec l'élevage qu'il pratique.

Transparence :

L'éleveur s'engage à fournir à la demande de son club ou association, une fois par an, les informations concernant les flux physiques des animaux (nombre de jeunes arrivés à l'âge adulte, nombre de reproducteurs).

Responsabilités et devoirs :

L'éleveur informera l'acquéreur potentiel des responsabilités qu'il prend en faisant l'acquisition d'un animal, aussi bien vis à vis de l'animal que de son environnement social et naturel :

- Contraintes d'intégration dans le milieu familial dans le temps et besoins de l'animal dans le cadre de sa bien-traitance,
- Contraintes aux périodes de vacances,
- Contraintes juridiques (législations, réglementations et conventions internationales),
- Contraintes financières.

L'éleveur s'engage à soigner ses animaux malades.

Les Clubs et Associations :

Les clubs et associations pourront :

- faire de l'association un lieu ouvert d'échanges, de recherches, de diffusion d'informations, de formation et d'encadrement,
- formuler des documents standards de sensibilisation par espèces ou groupes d'espèces à destination de leurs adhérents.

CONTRIBUTION DE LA FEDERATION ProNaturA France AU LIVRE VERT DE L'UNION EUROPEENNE SUR LA QUALITE DES PRODUITS AGRICOLES

La fédération ProNaturA France rejoint ses associations sœurs et amies, comme la fondation SAVE et approuve la publication du Livre Vert de la Commission Européenne.

Nous encourageons depuis longtemps une agriculture de qualité, ainsi qu'une écologie humaniste, participative et réformatrice, c'est-à-dire une écologie, qui au lieu de détester l'Homme (comme le fait l'écologie fondamentaliste), essaie de lui donner les moyens de s'améliorer et de participer aux processus de réflexions et d'amélioration des réglementations.

Le Livre Vert essaie de faire émerger un jugement sur les réglementations actuelles sur la production et la commercialisation de produits alimentaires de qualité.

A côté d'une agriculture intensive, destinée à nourrir une population croissante, dans un contexte économique souvent difficile, il est important d'assurer au consommateur un libre choix entre des systèmes de productions différents.

Il est également important que le consommateur comprenne bien la différence entre ces différents systèmes de production.

L'Union européenne souhaite contribuer à informer et clarifier. C'est bien.

Sans doute pour la première fois, apparaissent dans ce Livre Vert les termes "productions locales", "productions extensives", "bien-traitance des animaux", "héritage culturel" ou "biodiversité". C'est un premier pas.

Toutefois, à l'heure où l'Organisation des Nations Unies a dans plusieurs rapports de la FAO, demander aux Etats de mettre en œuvre des mesures destinées à empêcher la disparition des races et variétés locales ancestrales d'animaux et végétaux et aider les agriculteurs et les particuliers qui les sauvegardent, il est dommage que, semble-t-il, aucune directive européenne ne soit prévue pour aider la sauvegarde de cette biodiversité domestique.

Pourtant, les races animales d'élevage et les plantes cultivées, traditionnelles, adaptées localement, provenant de productions locales et extensives peuvent souvent remplir les critères cités plus haut. Les produits faits à partir de ces races et plantes sont, majoritairement, des "produits de qualité".

Il faut aussi garder à l'esprit qu'ils sont souvent seulement saisonniers et dans de petites quantités, ce qui rend la commercialisation difficile. C'est pourquoi, ces produits ont besoin d'une structure de commercialisation protégée.

En outre, les races et variétés anciennes d'animaux

et végétaux, créés par nos ancêtres, représentent un patrimoine historique et culturel, un héritage qui doit être légué à nos enfants. Laisser disparaître une race locale ancestrale, c'est comme laisser disparaître un monument historique.

De plus, toutes ces races et variétés sont synonymes de saveurs et de goûts différents. Elles donnent vie à des recettes et spécialités gastronomiques distinctes dont la diversité pourrait faire la richesse de l'Hôtellerie et la Restauration.

Si elles étaient valorisées par la gastronomie, elles pourraient représenter de nouveaux débouchés pour l'agriculture de demain.

Par ailleurs, il a été triste de constater que trop souvent, l'agriculture en Europe a tendu à augmenter le fossé entre les productions industrielles et celles à petite échelle. Comme beaucoup d'autres, nous remarquons que même l'agriculture biologique, qui a commencé avec de petits fermiers locaux, et à petite échelle, est en compétition, avec des produits bio produits industriellement, par quelques grands élevages et grandes cultures.

C'est en gardant à l'esprit ces remarques que nous répondons aux questions du Livre Vert :

Question 2 : les produits issus de races et variétés locales anciennes d'animaux et végétaux à faibles effectifs, ne doivent pas toujours être conformes aux concepts modernes d'attractivité (exemple des petites pommes). Les classifications obligatoires de taille et de qualité devraient alors être sous la forme de "conditions réservées optionnelles".

Question 3 : Les conditions réservées optionnelles devraient aussi être rendues possibles pour les produits de races d'animaux d'élevage et de plantes cultivées, ancestrale et à faibles effectifs.

Question 5 : Dans le contexte d'indication géographique, une marque ou un symbole graphique pour les races animales d'élevage et les plantes cultivées localement adaptées (autochtones), devrait être créé, dans l'optique possible d'un label.

Par ailleurs, et quel que soit le système de production, la race de l'animal est synonyme de qualité. Elle devrait toujours être indiquée sur le produit acheté.

Question 6 : Les critères pour des indications géographiques protégées et AOP devraient aussi inclure les matières premières pour les produits. En France, il existe des fromages, qui ne sont pas réalisés à partir du lait des races locales. Nous ne trouvons pas cela normal. Sans vouloir tomber dans l'in-

tégrisme et la non faisabilité économique, nous pensons que toute AOP devrait compter au moins 10% de lait de race locale. Cela permettrait de maintenir des effectifs constants de races locales.

Question 14 : La question ne s'adresse pas vraiment au problème. Des réglementations supplémentaires sont nécessaires, comme nous l'avons indiqué à votre question 19.

Question 16 et 17 : A travers l'établissement de directives adaptées, les structures peuvent être réduites et les coûts et charges diminués.

Question 19 : L'agriculture de petite échelle est de grande importance, spécialement dans le cas de produits alimentaires de qualité. Pour cela, un système de production sécurisé et viable a besoin d'être mise en place. Cela peut être fait à travers un étiquetage adapté des produits. Ainsi, nous suggérons la création d'un label incluant les critères suivants :

- Production à petite échelle
- Avec des races animales d'élevage et des plantes cultivées traditionnelles et localement adaptées.
- En provenance d'une production locale et extensive
- Avec des méthodes de production traditionnelle
- Quand cela est possible, les ingrédients et matières premières aussi en provenance de sources locales
- Respecter de hauts standards de bien-traitance animale.

Avec un label comme celui-ci, beaucoup de besoins peuvent être remplis, pas seulement les besoins urgents de conservation des ressources génétiques locales (agrobiodiversité) mais aussi d'autres facteurs tels que les Arches de goût (Slow Food), la production difficile de régions de montagne et de production soutenable (durable) dans les agroécosystèmes traditionnels. En supplément, l'abîme toujours croissant entre les productions à petite échelle et industrielle dans l'agriculture biologique peut être abordé.

En 2002, nous avons proposé à la Commission européenne et au Gouvernement français la création d'un label " biodiversité pour tous".

Nous pensons qu'un tel label aiderait l'acte d'achat de tous les consommateurs sensibilisés à la protection de la biodiversité des races locales à faibles effectifs, mais aussi de tous ceux qui veulent manger des produits de qualités aux mille saveurs différentes.

La fédération ProNaturA France et ses réseaux se tiennent prêts pour aider à la mise en oeuvre des propositions décrites ci-dessus.

Fédération ProNaturA France

LES ADHERENTS A L'HONNEUR

Trop peu de nos concitoyens le savent : des dizaines de races anciennes d'animaux, menacées de disparition, ne survivent que grâce à l'engagement de passionnés.

Après les avoir mis à l'honneur, grâce à l'affiche " Sans nos éleveurs, ils auraient disparu ", ProNaturA France essaiera, à chaque fois que possible, de vous parler d'eux.

De plus en plus souvent, en plus de leur élevage, certains essaient de faire partager leur passion en créant un site internet. C'est le cas de notre adhérent Jean-Jacques SERGENT qui se présente ainsi :

Des poules, Jean-Jacques Sergent en possède huit races différentes. Mais pas n'importe lesquelles, La Fleche, Gâtinaise, Contre, Noir du Berry, Houdan, Mante, Faverole française, Pictave. Cet amateur avicole se passionne pour les races les plus anciennes, en voie de disparition.

Installé à Escrennes, à côté de Pithiviers, il ouvre les portes de son poulailler pour faire découvrir ses poules.

Educateur de métier, Jean-Jacques Sergent consacre une grande partie de son temps à sa passion : il parcourt des centaines de kilomètres (Belgique, Bretagne...) pour obtenir un coq, expose ses volailles, participe à des clubs avicoles, échange des poussins avec d'autres éleveurs... et comme chaque passionné, il connaît toutes les spécificités, l'historique, les anecdotes de chaque poule. " La race des Contres a disparu après la deuxième guerre mondiale. Avant, elle se rencontrait dans la Beauce et la Sologne, mais c'est le nom d'une commune de Loir et Cher qu'elle porte. Elle a été recréée en 1993 par un éleveur passionné. "

Pour éviter la consanguinité, Jean-Jacques a lui aussi réhabilité la Contres. Il a croisé de la contre avec du sang de bouronnaise. En sélectionnant les meilleurs sujets pendant plusieurs années il obtient de nouveau les spécificités de la race Contres. Quand on lui parle de races locales, comme la Gâtinaise, le passionné tire la sonnette d'alarme. " C'est une race très ancienne qui se fait de plus en plus rare. On n'en voit de moins en moins aux expositions. C'est dommage ".

La fierté de Jean-Jacques s'est surtout la La Flèche. Volaille de grande taille, elle porte des cornes en guise de crêtes, ce qui lui a valu le surnom de " Poule du diable " au xv siècle. "J'ai eu beaucoup de mal à en trouver au début, je suis allé en Belgique !".

Pour admirer toutes ces étranges créatures, mais aussi des lapins, des chèvres, des oies, des moutons, des dindes... rendez-vous au Conservatoire de poule de race rare "Cœur de France" à Escrennes, 06.15.31.50.45, visite sur rendez-vous.

www.elevagedesbondes.com
jeanjacques.sergent@neuf.fr



Coq et poule de Contres.

Photo Louis Martin-Teissère

YVES GROSJEAN : UN EXEMPLE A SUIVRE POUR LES AGRICULTEURS

Je me suis rendu chez Yves GROSJEAN dans un but bien précis : voir comment il avait réussi à dresser un chien pour rassembler des volailles.



En effet, devant les attaques incessantes des rapaces, des renards, martres et autres mustélidés qui déciment les élevages en plein air et empêchent toute sélection suivie, donc tout élevage de sauvegarde ou de rente, j'en suis venu à la conclusion que seule la présence permanente d'un chien était à même d'empêcher ou limiter ces massacres.

Je suis donc à la recherche d'éleveurs s'étant engagés sur cette voie. (Si c'est le cas pour vous, n'hésitez pas à me contacter :

pronaturafrance@orange.fr - 06 87 90 38 52).

La partie dressage est importante afin que l'animal ne dévore pas les volailles, mais arrive à vivre avec elles en bonne intelligence.

Je ne m'attendais donc pas à trouver en Yves Grosjean un éleveur complet.

En effet, M. Grosjean vit à prioritairement de la production de lait provenant en partie de Montbéliardes.

Mais, il n'a pas négligé d'autres types de production : notamment celles issues des animaux de basse-cour.

Quoi de plus triste que d'entrer dans une ferme où il n'y a plus d'animaux ?

Et lorsqu'il y en a : quoi de plus triste de constater qu'ils sont tous de souches industrielles mondialisées et pas du tout de races locales.

J'ai été agréablement étonné de la qualité des marans de M. GROSJEAN.

Il possède plusieurs parcs pour séparer les âges et les sexes. Les parcs sont suffisamment grands pour que l'herbe soit conservée toute l'année.

Il élève les couleurs coucou argentée, coucou dorée, noire cuivrée, bleue cuivrée, froment dorée et blanche. En matière de volailles, il existe une demande énorme pour les marans et les agriculteurs sérieux pourraient en tirer un complément de revenu non négligeable. Domage que très peu en aient connaissance.

Mais Monsieur GROSJEAN possède aussi des canards Rouen clairs et coureurs indien grâce auxquels il a, à force de patience, réussi à dresser son chien border. Celui-ci rassemble et conduit les canards où il veut. C'est très étonnant.

Comme Monsieur GROSJEAN est également président de l'association avicole pour la sauvegarde des races pures (en Haute Saône), il a à cœur de sauvegarder d'au-



tres races à faibles effectifs. Ainsi, il élève des dindons rouge des Ardennes et des lapins Japonais. Le travail est particulièrement difficile pour ces derniers, mais la difficulté fait tout le charme de cet élevage.

Tout ceci ne serait pas complet sans les cailles et M. GROSJEAN se passionne pour différentes couleurs.

En résumé, M. Grosjean est un agriculteur complet, mais aussi un agriculteur qui a su affirmer haut et clair que l'élevage d'animaux de races à faibles effectifs n'est pas ruineux ou désespéré, mais au contraire, peut être source de revenus complémentaires non négligeables.

Il est par conséquent un exemple à suivre pour les agriculteurs.

Jean-Emmanuel EGLIN

Avril 2009

NB : pour Contacter M. Yves Grosjean

8 rue des vergers 70300 CITERS - 03 84 94 77 47



UN LIVRE SUR LES CONFLITS ET PROBLEMES LIÉS AUX ANIMAUX, PLANTATIONS ET ACTIVITÉS DIVERSES

Par Charles QUIROS

Charles QUIROS

Conflits et problèmes liés
aux animaux, plantations
et activités diverses

Depuis maintenant plus de douze ans, j'ai été confronté à plus d'une centaine de problèmes de voisinage concernant le chant du coq, le roucoulement des pigeons, mais aussi le permis de construire un poulailler, un pigeonnier, ainsi que la distance des plantations par rapport aux clôtures, etc...

Au cours de l'assemblée générale, le 24 juin 2006 à PARIS, la Société Centrale d'Aviculture de France m'a nommé officiellement, après un vote à l'unanimité, médiateur avicole. Actuellement je suis le seul en France à m'occuper des problèmes de voisinage, et cela bénévolement. Pour chacun des cas, je constitue un dossier que je transmets à l'avocat, lorsque l'affaire est plaidée au Tribunal.



Auto-Édition

J'ai réglé les 4/5^{ème} des problèmes à l'amiable, en trouvant une solution équitable entre les deux parties. Pour chaque affaire j'ai rédigé un article, dont certains ont été publiés dans la Revue Avicole, la revue Colombiculture, dans le bulletin de l'Union des Aviculteurs du Bas-Rhin et le bulletin du club que je préside. Un travail délicat et minutieux.

J'ai choisi certains de ces articles, et d'autres inédits, pour élaborer cet ouvrage dans lequel je publie également « Les droits et les devoirs », ainsi que des articles du règlement sanitaire qui peuvent aider les aviculteurs et colombiculteurs à résoudre eux-mêmes leur problème de voisinage.

Je pense que chaque société d'aviculture, Club colombicole ou tout simplement pour l'aviculteur, colombiculteur ou colombophile, ce livre est un guide qui pourra l'aider à mieux comprendre ou encore à se défendre si un jour il est lui-même confronté à un problème de voisinage.

Cet ouvrage d'un format 15x21 de 220 pages est édité à 200 exemplaires au prix de 20 Euros port compris. Ce livre peut être une idée de cadeau pour Noël.

Bon de commande

Nom.....Prénom

ADRESSE...

Code Postal VilleTél

Commande exemplaires(s) du livre de Charles QUIROS (*) à 20 euros port compris

soit au totalEuros

Chèque au nom et à l'adresse de :

Charles QUIROS, 25 Rue des Tuileries - 67800 HOENHEIM

(*) A paraître au 4^{ème} trimestre 2008 - Format 15x21- environ 220 pages

DE LA RURAUXPHOBIE EN GENERAL

ET DU CHANT DU COQ EN PARTICULIER

La société du début du 21ème siècle est-elle incohérente ?

On est légitimement en droit de se poser la question.

De nombreux médias et hommes politiques se répandent en grand discours sur la nécessité de protéger " les minorités visibles ", leurs cultures, leurs traditions, leurs modes de vie. Lorsqu'on appartient à une majorité, on se doit de respecter les minorités, chercher à les comprendre, être tolérant. Les insultes, les actes contraires à ce principe se doivent d'être sanctionnés.

Or, force est de constater que cette morale est à géométrie variable.

Pourquoi ce qui est valable pour la protection des minorités ne serait-il pas valable pour la minorité que représentent les ruraux ?

Ceux-ci subissent de nombreuses discriminations.

De grands médias du microcosme bobo parisien et certaines associations de protection à buts véganiens n'hésitent pas à les présenter comme des attardés, des arriérés, des culs-terreux, qui ne comprennent pas grand-chose à la protection de la nature et des animaux.

Que sont ces images négatives et a priori sinon des insultes ?

En outre, de plus en plus fréquemment, sont prises de nouvelles réglementations, qui viennent remettre en cause leurs modes de vie. Cet article ne suffirait pas à les décrire toutes.

Particulièrement nombreuses sont les nouvelles réglementations visant à contrarier ou entraver la passion qu'ont les ruraux pour les animaux, qu'ils expriment notamment par l'élevage familial de loisir d'animaux domestiques ou en cours de domestication.

On est dans la rurauxphobie ordinaire et bien peu d'hommes politiques s'en émeuvent.

Parmi tous les actes rurauxphobes il en est un peut-être plus symbolique que les autres : la plainte contre le chant du coq.

En effet, il ne se passe pas un mois sans que nos tribunaux n'enregistrent des plaintes contre un voisin dont le coq chante trop tôt ou contre une mairie dont les cloches de l'église dérangent

un néo-rural décidé à imposer sa façon de concevoir la vie à la campagne.

Or, avec le retour de près de 10% d'habitants des villes à la campagne, ce phénomène tend à prendre une ampleur sans précédent, comme le démontre Charles QUIROS, ancien journaliste à France 3 et médiateur de la SCAF, qui vient de consacrer un livre à toutes les affaires qu'il a traitées.

Ce livre intitulé " Conflits et problèmes liés aux animaux, plantations et activités diverses " est paru aux éditions " Autoéditions ".

Il est à mettre entre toutes les mains: des élus, des journalistes, des étudiants en droits, des avocats et des juges, des passionnés d'animaux.....

Même si la plupart des néo ruraux sont des personnes tout à fait sympathiques qui viennent à la campagne pour pouvoir bénéficier d'une vie plus naturelle et de légumes et animaux issus de leur lopin de terre, il y a aussi des mauvais coucheurs, qui malheureusement viennent engorger les tribunaux de leurs plaintes exagérées et pourrir la vie des villageois.

Ce mauvais scénario est souvent le même : des ruraux ont depuis des années un élevage familial de loisir. Puis des lotissements ou de nouvelles maisons se construisent. Et là souvent des problèmes commencent avec une seule famille ou une seule personne.

Révéléateur est cet exemple de cette famille qui a déposé moult plaintes contre une oie qui cancanait trop à son gré, un âne qui continue à braire, les chiens situés deux rues plus loin et la basse-cour du voisin d'à côté, alors que cette famille de mécaniciens disposait d'une voiture de rallye particulièrement bruyante.....

De plus en plus de ruraux se comportent comme des néocoloniaux.

" Ils ne pensent pas toujours que c'est aux gens de la ville à s'adapter à la campagne et aux bruits et odeurs qui la caractérisent " note Charles QUIROS.

Et après tout pourquoi le feraient-ils puisque la réglementation, très floue et susceptible d'interprétations divergentes, leur donne moult possibilités d'embêter leurs voisins ?

Ceci est un problème de fond que la fédération ProNaturA France a soulevé maintes fois à propos, notamment des nouvelles réglementations concernant la protection des animaux. Une réglementation ne devait pas être prise si elle est rédigée en des termes flous susceptibles d'interprétations jurisprudentielles divergentes et contradictoires.

Cela est synonyme d'insécurité juridique et contraire aux principes généraux du droit et à notre droit constitutionnel.

Car immanquablement, une insécurité juridique entraîne le dépôt de centaines de plaintes exagérées qui viennent engorgées inutilement les tribunaux. Toute procédure judiciaire est traumatisante et laisse des traces.

Pourtant, une solution de bon sens pourrait consister à ajouter un alinéa au décret 2006-1099 relatif à la lutte contre les bruits du voisinage en indiquant dans la liste des exceptions : " à l'exception, dans les zones rurales et pavillonnaires, de tous les bruits de la campagne et des élevages familiaux de loisirs ".

En attendant que des élus, soucieux du respect des minorités, veuillent bien se pencher sur le problème et légiférer, le livre de Charles QUIROS vous sera particulièrement précieux. Vous pourrez y retrouver vos droits et devoirs, ainsi que les textes législatifs et réglementaires concernant les élevages de loisir. Vous pourrez lire de nombreux conseils pour vous défendre, quelle attitude avoir, les erreurs à éviter.

Certes, les demandes des plaignants qui exigent que vous " tuiez dans les 5 jours sous peine d'astreinte de X centaines d'euros, vos animaux " sont très traumatisantes, mais ne doivent pas la plupart du temps vous impressionner.

Toutes mes affaires traitées par M. QUIROS ont été gagnées et la phrase qui revient le plus souvent dans les jugements est " Le chant du coq ne participe pas, à la campagne, d'un trouble anormal ".

Certes, les personnes qui ne connaissent pas M. QUIROS et la Société Centrale d'Aviculture de France ont moins de chance.

En conclusion, je souhaiterais par ma voix exprimer à Charles Quiros toute la gratitude des milliers de membres de ProNaturA France.

Il est des hommes trop rares, qui en plus de leur passion pour les animaux -Charles est également président du Club Français des leurs de pigeons de races ibériques et vice président de la Société Nationale de Colombiculture- trouvent encore le temps et le courage de défendre leurs semblables. A ceux là doivent aller toute notre admiration et nos remerciements.

J.E.. EGLIN

Characidium fasciadorsale

Par Sophie Billy et Aurélien Sapolin.

Présentation.

Characidium fasciadorsale a été décrit en 1914. On le rencontre dans la Nature en Amérique du Sud, sur les bancs de sable des fleuves à courant rapide ; mais également dans les cours d'eau au débit lent.

C'est un poisson allongé qui atteint 7 cm de long. Son corps est de couleur jaune sable, il porte de nombreuses stries transversale et une bande longitudinale qui va de la bouche à la queue. La femelle a le ventre un peu plus rebondi, le mâle les nageoires plus longues.

Maintenance.

C'est un poisson au caractère vif, qui affectionne les bancs de sable et évoluera donc préférentiellement dans la partie basse de l'aquarium.

C. fasciadorsale est grégaire ; il est plus à l'aise maintenu en petit groupe. Il peut cohabiter avec de nombreux poissons de petite à moyenne taille.

Alimentation.

Dans la nature, il fouille le sol pour déterrer des larves d'insectes.

On lui distribuera nourriture vivante, congelée et lyophilisée, que ce soit vers de vase, artémias, paillettes, larves de moustiques, ...

Bac type.

100 x 30 x 40 cm, soit 120L. Un filtre à décantation de 240L/h et un thermoplongeur de 100W réglé sur 24°C conviennent. Le bac peut-être très planté, même de type amazonien. Sable de granulométrie plutôt fine à moyenne.

Population : 15 *Hemigrammus bleheri*, 10 *Copella arnoldi*, 1 trio de *Mikrogeophagus altispinosa*, un groupe de 8 *Corydoras guianensis*, et un autre de 6 *Characidium fasciadorsale*.

Reproduction.

Possible mais demande des conditions particulières, avec en particulier un pH acide et une eau douce. Il est conseillé d'isoler quelques individus en bac spécifique pour qu'elle aboutisse.

Lorsque la femelle est gravide, la ponte a lieu en pleine eau ou à proximité des plantes. Il est recommandé d'élaborer un décor abondant, sans omettre une plantation luxuriante (mousse de Java ou autres plantes bien touffues).

La femelle pond environ 150 œufs qui éclosent en 30 à 40 h. Les géniteurs sont ensuite retirés du bac de reproduction. Les alevins sont nourris de nauplies d'artémias après 3 jours.

Remarque.

Characidium fasciadorsale est très répandu dans les cours d'eau de son milieu d'origine. Il est rarement proposé à la vente dans les commerces aquariophiles français.

Maintenance : moyennement facile.

pH : 6.5 - 7.0.

100 L.

23 à 26°C.

Comportement calme.

Bac planté.

TAC 5-10

5 à 10 euros.

Characidium fasciadorsale

(Characidiidae)

Amérique du Sud

Taille : 7 cm.



Le poisson abeille

Par Sophie BILLY et Aurélien SAPOLIN.

Présentation.

Brachygobius xanthozonus a été décrit en 1849. Il vit dans la Nature en eau saumâtre dans la région du Sud est asiatique, il ne dépasse pas 4 cm de longueur.

Ce petit gobie est un vrai joyau : il est paré de 4 bandes noires et de 3 jaunes en alternance sur toute la longueur de son corps. Il ne mesure que 4 cm à l'âge adulte. Le dimorphisme sexuel est marqué en période de ponte : la femelle est plus grosse et présente des couleurs plus ternes que le mâle.

Maintenance.

B. xanthozonus demande une eau saumâtre. En eau non salé, il est sensible aux maladies.

Il présente un caractère calme et paisible, sauf en période de reproduction où il devient beaucoup plus territorial.

Il occupe la strate inférieure de l'aquarium, et nage peu en pleine eau : il se pose sur les divers supports et plantes de l'aquarium.

Alimentation.

Elle doit être adaptée à la taille de sa bouche. Petites proies vivantes : daphnies, mysis, vers de vase et artémias font l'affaire. On peut l'habituer à la nourriture congelée, et même assez facilement à la nourriture lyophilisée. Dans un premier temps, on peut lui proposer des alevins de poissons faciles à reproduire (guppies, platys ...) en attendant de l'habituer à d'autres nourritures.

Bac type.

Cuve de 80 cm x 40 cm x 30 cm (96 litres bruts). Thermoplongeur de 100 W réglé sur 26°C. Filtre à décantation de 200 l/h. Plantation luxuriante accompagnée des plantes flottantes (*Limnobium laevigatum* par ex). Racines, galets, morceaux de pots cassés pour le décor.

Population : 10 *Telmatherina ladigesii*, 5 *Dermogenys pusillus*, 6 *Brachygobius xanthozonus*.

Reproduction.

Un changement d'eau avec baisse de la salinité est souvent un facteur déclenchant le frai. C'est un pondeur sur substrat caché : dans un pot de fleur, sous une racine ou un rocher.

100 à 200 œufs sont pondus, le mâle les surveille jusqu'à leur éclosion. Une fois qu'ils auront atteint le stade de la nage libre, il faut d'abord les nourrir d'infusoires et micro-algues avant de passer à des proies plus grosses (nauplies, etc).

Remarque.

Brachygobius xanthozonus est parfois vendu comme un poisson d'eau douce dans certains commerces aquariophiles. Pourtant, si le poisson abeille n'est pas maintenu dans une eau légèrement salée il dépérira lentement (mais sûrement...).

Maintenance moyennement difficile

pH : 7,5 à 8,0

60 L

23 à 28°C

Comportement calme

Bac planté

TAC 10-15

4 à 6 euros

Brachygobius xanthozonus

(Gobiidae)

Asie du Sud-est

Taille : 4 cm

Eau saumâtre



La robe du furet

Chez le furet, on distingue deux groupes opposés pour la couleur, les furets albinos qui par définition ne portent pas de pigments et les furets putoisés dont la couleur, issue de la variété sauvage, est pigmentée.

Le putoisé qui à la base est plutôt sombre va varier du blanc au marron clair jusqu'au noir. Il existe de nombreuses variétés que l'on peut définir grâce à deux critères : la couleur et le patron.

La couleur se réfère au coloris du poil de jarre, du sous-poil, des yeux et du museau.

Le patron indique la répartition de la couleur sur le pelage.

Les couleurs :

Albinos : caractérisée par une absence complète de pigments.

Le poil de garde et le sous-poil sont de couleur blanche à crème, le museau est rose et les yeux sont rubis.

Noir : Le poil de jarre est noir et le sous poil blanc à légèrement doré.

Les yeux et le museau doivent être noirs ou presque, le museau tacheté de noir est acceptable.

Chocolat : Le poil de jarre est marron chocolat clair (comme le chocolat au lait), le sous poil est blanc ou légèrement doré.

Les yeux sont bordeaux (clair ou foncé), le museau de couleur brique ou beige rosé, avec un contour marron clair ou brique, le rose est toléré.

Zibeline noire : Le poil de jarre est de couleur cendre foncée ou brun-noir et le sous poil blanc à crème, à l'exclusion du jaune.

Les yeux sont marron foncé ou presque noirs, le museau est cendré, brun-noir ou très tacheté.

Zibeline : Le poil de jarre est brun foncé et le sous poil blanc à crème, voir doré clair. Les yeux sont brun ou presque noirs, le museau est marron clair, tacheté brun ou à contour marron.

Champagne : Le poil de jarre est marron clair ou d'une teinte plus pâle que la couleur chocolat, le sous poil est blanc ou crème, à l'exclusion du jaune.

Les yeux sont bordeaux (clair à foncé) et le museau beige ou rose, ou rose bordé de beige ou de marron clair.

Cannelle : Le poil de jarre est brun-roux et le sous-poil blond doré, mais le blanc est accepté.

Les yeux sont bordeaux (clair ou foncé), le museau de couleur brique ou beige rosé, avec un contour marron clair ou brique, le rose est toléré.

Blanc aux yeux foncés : Le poil de jarre et le sous poil sont blancs à crème. Il peut y avoir quelques poils de jarre colorés (peu importe la teinte) dans un ensemble blanc à 90%, les poils colorés sont soit dispersés dans la fourrure blanche, soit ils forment une bande centrale ou de petites taches.

Les yeux sont bordeaux, le museau est rose (à l'exclusion de toute autre couleur).

Le patron :

Le patron est défini par la distribution des couleurs sur le corps et leur intensité, on distingue :

- la concentration de la couleur : c'est le pourcentage de

poils de jarre colorés par rapport aux poils blancs, et la différence de couleur entre les extrémités (pattes et queue) et le corps.

- le type de masque : on distingue quatre sortes de masques : en forme de " V ", en forme de " T " renversé, tacheté, plein (bande horizontale incluant les yeux dit " de bandit "). Il existe des pelages sans masque : l'albinos et le panda.

Colour point (à pointes colorées)

Il y a un net contraste entre la couleur du corps et celle des extrémités (pattes et queue).

Une ligne très foncée s'étire tout le long de l'abdomen.

Un masque en " V " léger marque la face du furet noir, zibeline noir, zibeline, cannelle et chocolat. Un masque en " T " complet est exclu. Les sujets champagnes ont soit un masque en " V ", soit pas de masque du tout.

Le museau est rose ou beige.

Roan

Il est composé d'un mélange de poils de différente couleur.

Les poils de jarre sont à 50-60% colorés (peu importe la couleur) et à 40-50% blanc.

Exemple : le roan noir a un aspect gris ou " silver "

Plein

Les poils de jarre sont à 100% colorés, il ne doit y avoir le moindre poil de jarre blanc sur le corps et les extrémités. Le furet revêt une teinte uniforme sur l'ensemble de son corps.

Le masque est soit plein, soit en " T ".

Classique

90 à 100% des poils de jarre sont colorés et, les autres blancs, mais la couleur ne s'avère pas aussi concentrée que chez le patron plein. Le corps paraît plus clair et les pointes (pattes et queue) se démarquent en étant légèrement plus foncées.

Le masque est plein, en " T " ou en " V "

Les marques blanches :

Il ne s'agit pas d'un modèle en soi mais d'une caractéristique. Selon la disposition des marques on peut définir trois standards différents :

- **pieds blancs ou mitts** : l'extrémité des membres antérieurs et postérieurs est entièrement blanche, du bout des orteils jusqu'en haut du pied. On peut aussi relever la présence de taches blanches sous la gorge, aux genoux et sur le bout de la queue. Les yeux revêtent en général toutes les nuances du bordeaux. Si des tâches blanches sont également présentes sur le reste du pelage on parle d' " arlequin " .

- **flamme ou blaze** : une longue bande blanche prend naissance dans la région du front, passe entre les deux oreilles et se termine au bas du cou, de préférence entre les deux épaules. Le masque dépend de la variété de fourrure. Des petits anneaux colorés autour des yeux et de petits masques sont acceptables, mais pas les masques pleins. Il peut y avoir des taches blanches sous la gorge, sur les genoux et au bout de la queue. On admet également un ventre blanc ou tacheté, ainsi que le modèle roan. Les yeux sont de rubis à brun. Le museau est rose. Les membres antérieurs et postérieurs ont des doigts blancs.
- **panda** : la tête est presque entièrement blanche (cou et gorge compris). Des poils de garde formant des anneaux autour des yeux sont acceptés. On admet aussi d'éventuelles marques blanches aux genoux et sur le bout de la queue. Les yeux revêtent toutes les nuances du bordeaux et le museau est rose. Les quatre pieds sont obligatoirement blancs.

Le classique zibeline avec le bout des pattes blanc est alors " classique zibeline mitts ou pieds blancs ". Le furet panda ayant toujours les pieds blancs, le terme mitts ne figure pas dans sa description.

Le masque et autres marques doivent être conformes au standard de la couleur (à l'exception du panda qui ne possède pas de masque).

Conclusion :

Bien que rien n'est été défini, de toute évidence, la détermination de la robe chez le furet semble en grande partie dépendante du locus C qui détermine la répartition de la couleur sur le corps. C'est le cas chez le chat, par exemple, où l'on retrouve les types siamois. L'albinisme est également un allèle de la série C

Références :

Avanzi M, Le furet, Editions de Vecchi, Milan, 2001.

Le standard du furet, <http://www.loff-furet.org/>

Furets albinos et zibeline classique

